

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03813

Numéro SIREN : 790 326 193

Nom ou dénomination : A P M

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2021 sous le numéro de dépôt 12784

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

22-FEV-2021

DEPOT N° 12784

Désignation de l'entreprise **APM**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **67 AVENUE DES GRESILLONS**

92230

SIRET

7 9 0 3 2 6 1 9 3 0 0 0 3 0

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

						Exercice N clos le			
						3 1 1 2 0 1 9			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	83 599	030	21 947	61 652		
	Immobilisations financières * (1)		040	2 100	042		2 100		
	Total I (5)		044	85 699	048	21 947	63 752		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	43 806	070		43 806		
		Autres * (3)	072	117 353	074		117 353		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	95 950	086		95 950		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
	Total II		096	257 109	098		257 109		
Total général (I+II)		110	342 808	112	21 947	320 861			
PASSIF						Exercice N		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			3 000		
	Écarts de réévaluation			124					
	Réserve légale			126			300		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		)	132		
	Report à nouveau			134			99 924		
	Résultat de l'exercice			136			100 174		
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142			203 398		
Provisions pour risques et charges			Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			93 657		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		)	172	23 806	
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176			117 463		
Total général (I + II + III)			180			320 861			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	29 173	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **APM**

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice clos le 31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	11 243
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services *			217		218	1 168 538
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	1 179 781
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	268 986
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	25
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	569 618
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 849	244	3 752
	Rémunérations du personnel *						250	133 758
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	51 275
	Dotations aux amortissements *						254	9 000
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		260	
		Total des charges d'exploitation (II)				264	1 036 415	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	143 366
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						298	
Charges exceptionnelles (VI)						300	2 393
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	40 800
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	100 174

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

100 174

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-I CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	43 193		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	996			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	143 367
écits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **APM**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 243	
	Production vendue { biens services	1 168 538	745 296
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	1 179 781	745 296
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	268 986	249 129
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	25	13
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	569 618	251 191
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 752	
	Rémunérations du personnel	133 758	128 420
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	51 275	64 401
	Dotations aux amortissements	9 000	4 000
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	1 036 415	697 155

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		143 366	48 141
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)	2 393	
	Impôts sur les bénéfices (VII)	40 800	8 524
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		100 174	39 617

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

APM

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426				
		Constructions	430		432		434		436				
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	8 400	442		444		446	8 400			
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
		Matériel de transport	460	46 026	462	29 173	464		466	75 199			
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480	2 100	482		484		486	2 100				
TOTAL		490	56 526	492	29 173	494		496	85 699				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516		
		Constructions	520		522		524		526		
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 099	532		534		536	1 099	
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
		Matériel de transport	550	10 908	552	9 000	554		556	19 908	
		Autres immobilisations corporelles	560	940	562		564		566	940	
TOTAL				570	12 947	572	9 000	574		576	21 947

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées (vires de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle).	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
				Régularisations	590	583	593	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERSDésignation de l'entreprise : **APM**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: <u>APM</u>		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2019</u> et clos le: <u>31/12/2019</u>		Données en nombre de mois <u>1</u> <u>2</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	6.00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 179 781
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	1 179 781
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	269 011
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	561 770
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	830 780
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	349 000
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	349 000

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	1 179 781	Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence	024	160			
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

APM

SASU au capital de 3 000.- €
Siège social : 67 AVE DES GRESILLONS 92230 GENNEVILLIERS
RCS 790 326 193 NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 juillet 2020

RAPPORT DE GESTION

Concernant les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Chères associées,

Nous vous avons réunies en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, il vous a été adressé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- Les comptes annuels relatifs à l'exercice – bilan – compte de résultat et annexe ;
- Le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées.

Activité de la société

Le chiffre d'affaire s'établit à 1 179 781€.

Résultats – affectation

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 179 781 €.

Le montant des achats se montent à 268 986 €.

Le montant des charges externes est de 569 618 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 133 758 €.

Les charges sociales s'élèvent à 51 275€.

Dotations aux amortissements de 9 000 €

Le résultat d'exploitation ressort, en conséquence, pour cet exercice à 143 366 €.
Résultat net comptable est de – 40 800 €

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net 40 800 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- **Au compte « report à nouveau » : 40 800 €.**

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 *quinquies* du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote et à donner quitus à votre gérante pour sa gestion.

LA PRESIDENCE



APM

SARL au capital de 3 000.- €

**Siège social : 67, avenue des grésillons 92230 Gennevilliers
RCS 790 326 193 NANTERRE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 juillet 2020

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée ordinaire de associé l'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice 2019 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour le dit exercice, un résultat bénéficiaire de **100 174 €**.

L'assemblée générale décide de ne pas distribuer ce résultat et de reporter à nouveau ce bénéfice.

Deuxième résolution

L'assemblée ordinaire des associés donne quitus entier au gérant pour l'exercice 2019 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toute formalité prescrite par la loi.

La Présidence.

